



Échancré

Libythea celtis (Laicharting, 1782)

DESCRIPTION

Envergure des ailes : entre 3,5 et 4,4 cm. **Ailes ouvertes** : il est marron avec de grandes taches orange et une de couleur blanche près du bord supérieur. Les deux ailes sont sinueuses, plus nettement les antérieures, qui ont un pic bien voyant sous l'apex. Le corps et la base des ailes ont des reflets verdâtres. **Ailes fermées** : il est gris ou brunâtre piqueté de taches plus foncées. Les bords sont sinueux, de façon plus évidente celui de l'aile antérieure, qui possède un pic sous l'apex ainsi que des taches blanches qu'il ne montre pas toujours. Il a une sorte de bosse sur le bord supérieur de l'aile postérieure et une longue et fine ligne blanche au milieu de l'aile. Qu'il soit ouvert ou fermé, il a des palpes très proéminents (organes sensoriels qui émergent de la tête, entre les antennes).

CLÉ DE DÉTERMINATION VISUELLE

Corps et base des ailes verdâtres

Tache blanchâtre



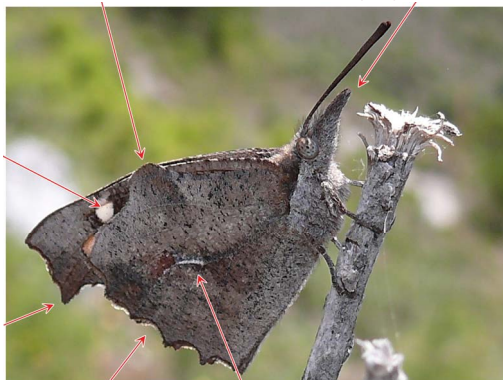
Grandes taches orange sur les deux ailes

Bord sinueux, avec un pic sous l'apex

Bord sinueux

Bosse sur le bord

Palpes proéminents



Taches blanches

Bord sinueux avec un pic sous l'apex

Bord sinueux

Fine et courte ligne



ESPÈCES RESSEMBLANTES

Sa silhouette particulière, aussi bien ouvert que fermé, et la longueur de ses palpes le rendent unique.

BIOLOGIE ET HABITAT

Malgré son unique génération annuelle, l'adulte vit plusieurs mois, passant une grande partie de l'été, de l'automne et presque tout l'hiver dans un état léthargique, pour finalement se reproduire à la fin de l'hiver et au début du printemps ; avec l'émergence de la nouvelle génération à la fin du printemps et au début de l'été. Il y a donc deux périodes optimales pour les observer : en mars et avril ceux qui ont survécu à la saison froide, et qui sont généralement vieillis et blessés après les rigueurs de l'hiver, et en juin, lorsque la nouvelle génération émerge. De par son fort caractère disperseur et migrateur, il peut être vu dans presque n'importe quel type d'habitat. Il préfère cependant les environnements forestiers et les forêts de rive, où il trouve généralement la principale plante hôte de ses chenilles, le micocoulier de Provence (*Celtis australis*). Dans une moindre mesure, elles peuvent aussi s'alimenter de l'orme champêtre (*Ulmus minor*).

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC
-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	-----	-----	-----	-----

DISTRIBUTION

En raison de la grande altération des rives des cours fluviaux, ce papillon, qui autrefois a du être très abondant, est aujourd'hui relativement rare dans la province. Cependant, le fait que l'orme champêtre bénéficie aujourd'hui d'un statut d'*Interés Especial* dans la législation andalouse permet non seulement la conservation de cet arbre, mais également qu'il soit planté sur les rives et dans les parcs et les jardins, un fait qui sans aucun doute a des conséquences positives sur l'espèce, dans la mesure où – pour les plantations faites en milieu urbain – ils ne sont pas traités avec des biocides. Il pourra être observé sur le GSM, toujours de façon ponctuelle et en petit nombre, sur presque toutes les étapes passant à proximité d'un cours d'eau où l'orme champêtre est présent. Il est donc absent des étapes qui transitent par le littoral et plus rare et localisé, si on peut dire, et parfois même absent, de celles du nord de la province. Toutefois, de par son caractère migrateur, il pourrait apparaître sur n'importe quelle étape où il n'a pas encore été signalé jusque-là.

